

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE  
CONVOCATION**

9 avril 2024

**DATE D’AFFICHAGE**

11 avril 2024

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice	14
Présents	11
Votants	14

L’AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le 18 AVRIL, à 17h30 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel MARESCOT, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Monsieur Michel DABOUT - Madame Sophie DIERRE - Madame Corinne DROUEN - Monsieur Éric ESTRIER - Madame Catherine FILIPOV - Madame Catherine LEFEBVRE - Monsieur Germain LELARGE - Madame Emmanuelle MELLOTT-KRISTY - Madame Sophie NGUYEN VAN MAI.

**EXCUSÉS** : Madame Anne JOSEPH donne pouvoir à Monsieur Vincent VANDERSTUYF, Monsieur David MARES donne pouvoir à Madame Catherine LEFEBVRE, Monsieur Didier PAPELOUX donne pouvoir à Madame Sophie NGUYEN VAN MAI.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée en qualité de secrétaire : Madame Sophie NGUYEN VAN MAI.

**DEDOMMAGEMENT POUR OCCUPATION DE LA PARCELLE A 605**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu’une autorisation d’occupation à titre gratuit du terrain au-dessus du parking du Calvaire a été signée par les propriétaires de la parcelle A 605, afin de créer un parking supplémentaire en herbe les étés précédents.

Vu la fréquentation estivale, monsieur le maire propose que la commune règle au GFA le Château, un dédommagement de 200€.

**APRES DELIBERATION**

Le conseil municipal à l’unanimité des membres présents ou représentés,

**AUTORISE** le règlement d’un dédommagement au GFA du Château d’un montant de 200€ pour l’occupation du terrain au-dessus du parking du Calvaire durant l’été 2024.

**AUTORISE** monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

